

PAR COURRIEL

Québec, le 8 octobre 2025

Madame Maryse Poupart
Vice-présidente
Opérations et Coordination Santé et services sociaux
Santé Québec
2021, avenue Union
Montréal (Québec) H3A 2S9

Madame la Vice-Présidente,

La présente lettre vise à vous transmettre une synthèse des financements prévus pour l'exercice financier 2025-2026, totalisant 88 502 228 \$ en provenance du Sous-ministériat en prévention et santé publique, du ministère de la Santé et des Services sociaux. De ce montant, 70 657 610 \$ étaient déjà inclus dans l'enveloppe initiale de Santé Québec.

Il est à noter qu'un ajustement doit être apporté au niveau de la mesure budgétaire « Élargir la vaccination auprès des clientèles vulnérables ». Dans l'annexe de la correspondance 25-SO-00123, un montant de 71 000 000 \$ y était prévu. Ce montant a été revu à 70 657 610 \$ pour Santé Québec, considérant l'évaluation du programme qui doit être réalisé par l'INSPQ.

Ces financements soutiennent notamment certaines mesures spécifiques telles que la vaccination des personnes vulnérables (détails en annexe).

Il importe de souligner que ces sommes doivent être versées au plus tard le 31 mars 2026.

Vous trouverez ci-joint un tableau détaillant l'ensemble des mesures financées. Le Ministère procédera au versement des sommes au cours des prochaines semaines. Ces financements doivent être utilisés exclusivement aux fins prévues, conformément aux ententes et orientations précisées dans la documentation annexée. Les redditions de comptes exigées devront également être transmises, selon les modalités indiquées dans l'annexe.

Par ailleurs, les montants identifiés en vert dans le tableau, soit 8 541 900 \$, qui sont liés à certains plans d'action et stratégies et nécessitent un suivi particulier, devront être comptabilisés à titre de revenus reportés à la clôture de l'exercice financier si une portion des sommes demeure inutilisée.

Concernant les mesures budgétaires de 78 582 610 \$:

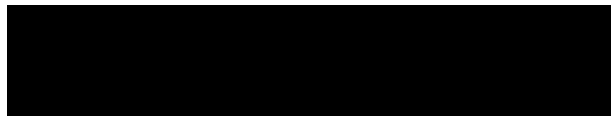
- un premier versement, représentant 60 % de la somme annoncée, sera effectué au cours des prochaines semaines, afin de soutenir la vaccination des personnes vulnérables et la mise en œuvre de la stratégie nationale intégrée de prévention en santé;
- le solde de 40 % sera versé en fonction des dépenses estimées en décembre 2025 selon les analyses transmises et à la satisfaction du Sous-ministériat aux services à l'organisation.

La présente lettre annule et remplace toute lettre d'annonce précédemment transmise à Santé Québec, à ses unités administratives (UA) pour l'octroi des financements visés.

Mes équipes demeurent à votre disposition pour tout complément d'information ou pour assurer le suivi nécessaire.

Veuillez agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice nationale de santé publique
et sous-ministre adjointe,



Caroline Quach-Tranh

p.j. 1

c. c. Mme Sonia Dugas, Santé Québec
Mme Kathleen Munger, MSSS
M. Daniel Paré, MSSS

N/Réf. : 25-SP-00325